

ENFANT

Nom et Prénom	_____		
Date de naissance	_____	<input type="checkbox"/> Fille	<input type="checkbox"/> Garçon
Nationalité	_____		
Domicile légal chez	<input type="checkbox"/> Adulte 1	<input type="checkbox"/> Adulte 2	
Frère ou sœur fréquentant l'EVE	Prénom : _____	Date naiss. : _____	

CELLULE FAMILIALE

	Adulte 1	Adulte 2
Nom	_____	_____
Prénom	_____	_____
Genre	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Cellule familiale	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère
Lien avec l'enfant	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père
	<input type="checkbox"/> Conjoint ou concubin du parent	<input type="checkbox"/> Conjoint ou concubin du parent
	<input type="checkbox"/> Autre.....	<input type="checkbox"/> Autre.....
Autorité parentale *	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date de naissance	_____	_____
Etat civil	_____	_____
Adresse	_____	_____
Tél. privé	_____	_____
Tél. portable	_____	_____
E-mail	_____	_____
Profession	_____	_____
Situation professionnelle	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> En formation qualifiante	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> En formation qualifiante
	<input type="checkbox"/> Indépendant <input type="checkbox"/> Sans activité (HG, AI, au foyer, ...)	<input type="checkbox"/> Indépendant <input type="checkbox"/> Sans activité (HG, AI, au foyer, ...)
	<input type="checkbox"/> Chômage	<input type="checkbox"/> Chômage
Employeur	_____	_____
Adresse	_____	_____
Taux d'activité	% Depuis le : _____	% Depuis le : _____

ESPACES DE VIE ENFANTINE

- à prestations élargies (EVE-PE) (accueil à la journée entière)
Souhait prioritaire : EVE Champs-Fréchets EVE Monthoux EVE Parc EVE Vergers
- à prestations restreintes (EVE-PR) (garderie, accueil à la demi-journée)
- Accueil familial de jour *l'inscription se fait prioritairement par le biais du portail internet <https://sape.pecq.ch>*

FRÉQUENTATION HEBDOMADAIRE SOUHAITÉE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

⚠ 3 jours minimum pour EVE-PE, 3 matins ou 3 après-midis minimum pour EVE-PR

REMARQUE

Informations importantes au verso

Meyrin, le	Signature(s)
Généralités	<p>Les places d'accueil extra-familiales sont réservées aux familles qui habitent Meyrin ou y travaillent.</p> <p>Pour l'accueil familial de jour (AFJ), voir la rubrique ci-dessous.</p> <p>La demande doit être renouvelée tous les 3 mois, par téléphone ou par courriel. Sans renouvellement trimestriel, la demande sera supprimée des listes d'attente et considérée comme caduque.</p> <p>Le demandeur ne peut pas cumuler l'inscription en liste d'attente pour la garderie et l'espace de vie enfantine.</p>
Autorité parentale conjointe	<p>Pour les parents non-mariés, il est impératif de joindre le document d'autorité parentale conjointe au moment de l'inscription en liste d'attente.</p>
Espace de vie enfantine à prestations élargies (EVE-PE) <i>EVE Champs-Fréchets</i> <i>EVE Monthoux</i> <i>EVE Parc</i> <i>EVE Vergers</i>	<p>L'inscription en liste d'attente pour les espaces de vie enfantine EVE-PE est réservée aux enfants dont les 2 parents sont au bénéfice d'un contrat de travail et/ou en situation d'études certifiantes. Le taux d'accueil souhaité doit être en lien avec le taux d'activité des parents.</p> <p>Les enfants sont accueillis dès 4 mois révolus jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.</p> <p>La fréquentation minimum est de 3 jours par semaine. Les horaires d'accueil sont de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi (maximum 10 heures par jour, selon les recommandations du Service de Santé de l'Enfance et de la Jeunesse).</p>
Espace de vie enfantine à prestations restreintes (EVE-PR) <i>EVE Cité (garderie)</i>	<p>Les enfants sont accueillis dès 24 mois révolus au 31 juillet et jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.</p> <p>La fréquentation est de minimum 3 matins ou 3 après-midis par semaine.</p> <p>Les horaires d'accueil sont de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi.</p> <p>L'EVE Cité est fermé selon le calendrier des vacances scolaires genevoises.</p>
Accueil familial de jour (AFJ)	<p>L'AFJ est une structure subventionnée par la Ville de Meyrin.</p> <p>L'enfant est accueilli par une accueillante familiale à son domicile. La fréquentation est de minimum 2 jours par semaine et les horaires d'accueil sont définis avec l'AFJ.</p> <p>L'inscription en liste d'attente se fait en priorité par le biais du portail internet de l'AFJ : https://sape.pecg.ch/</p>
Coordonnées	<p>Le service est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00.</p> <p>Tél. : 022 782 21 21</p> <p>E-mail : petite-enfance@meyrin.ch</p> <p>Internet : www.meyrin.ch/petiteenfance</p>